



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 20 septembre 2002
N° CERTA-2002-AVI-217

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité de PHP

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-217>

Gestion du document

Référence	CERTA-2002-AVI-217
Titre	Vulnérabilité de PHP
Date de la première version	20 septembre 2002
Date de la dernière version	–
Source(s)	Avis de sécurité Debian DSA 168-1
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire.

2 Systèmes affectés

PHP3 et PHP4.

3 Résumé

Une vulnérabilité de la fonction *mail()* de PHP permet à un utilisateur mal intentionné d'exécuter du code arbitraire sur le système.

4 Description

Une vulnérabilité dans le traitement du cinquième paramètre de la commande PHP *mail()* permet à un utilisateur mal intentionné d'exécuter des commandes arbitraires.

Cette vulnérabilité est exploitable à distance, même si PHP est configuré avec l'option *safe_mod*.

5 Solution

La version 4.2.3 de PHP corrige cette vulnérabilité.

Consultez votre éditeur pour connaître la disponibilité des correctifs.

6 Documentation

Avis de sécurité Debian DSA 168-1 :

<http://www.debian.org/security/2002/dsa-168>

Avis de sécurité Red Hat RHSA-2002:102-26 :

<http://www.redhat.com/apps/support/errata/>

Site de l'éditeur PHP :

<http://www.php.net>

Gestion détaillée du document

20 septembre 2002 version initiale.